



# Critères de décisions RSE à intégrer dans les projets IT

*Outil d'évaluation \_ V1*

*Mai 2023*



Cigref

# Critères de décisions RSE à intégrer dans les projets IT

*Outil d'évaluation \_ V1*

*Mai 2023*



## **Droit de propriété intellectuelle**

Toutes les publications du Cigref sont mises gratuitement à la disposition du plus grand nombre mais restent protégées par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle

## REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à **Serge MERCADIER**, *Back Office and Energy Transition IT Manager* à **Enedis** et **Julie RUDOWICZ**, Responsable Domaine SI RSE, coordinatrice de la démarche Numérique Responsable chez **Enedis**, qui ont piloté ce travail, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont participé et contribué à cette *task force* Cigref (ordre alphabétique) :

AIT DAOUD Marie – VINCI	LAGRANDE Sylvie – CAISSE DES DÉPÔTS
ANFOSSI Patrick – PLASTIC OMNIUM	LAROCHE Emmanuel – AIRBUS
AUBRAIS Olivier – GROUPE SAVENCIA	LEFEVRE Caroline – DASSAULT AVIATION
BEKKALI Abdelfattah – CAISSE DES DÉPÔTS	LE FUSTEC François – GPT DES MOUSQUETAIRES
BENNANI Mehdi – GRDF	LESCARCELLE Delphine – BANQUE DE France
BERNARD Sébastien – FONDATION DE FRANCE	LESPINET Elisabeth – ACCOR
BONVARLET Agnès – LA BANQUE POSTALE	LUCAS Franck – AIR France KLM
BOUDIGNON Franck – GPT LES MOUSQUETAIRES	MAMPOUYA Gwladys – CRÉDIT AGRICOLE
BRAUN Elena – SAINT-GOBAIN	MARTINEZ DUBOST Nicolas – GROUPE BPCE
CASTEL Nicolas – AIR LIQUIDE	MORTREUX Hervé – VIRBAC
CHARRIER Sandra – PÔLE EMPLOI	NÉEL Thierry – MATMUT
COMTE Agnès – BANQUE DE FRANCE	NEUQUELMAN Cédric – Groupe SAUR
COMMARET Raphaël – VIRBAC	NOTAIRE Thierry – MAIF
CORNUET David – AIR FRANCE KLM	PARES Aline – BANQUE DE France
DELTEIL Luc – SFR	PETIT Henri – CAISSE DES DÉPÔTS
DUCLOS Julien – GRT GAZ	REMES Nicolas – HARMONIE MUTUELLE
DOWLATSHAHI Sousan – BNP PARIBAS	RIBERT Emmanuel – TOTAL ENERGIES
DUPONT Laurent – COVEA	SALENBIER Laurent – SODEXO
FAYOLLE Didier – SAFRAN	SENGE Thibault – ENEDIS
GIBBONS Jeremy – AIR LIQUIDE	SCHMITT Nicolas – BNP PARIBAS
GUIHENEUF Sabine – URW	SOUY DUONG Diane – CAISSE DES DÉPÔTS
HENRY Thibault – SAINT-GOBAIN	STEINMETZ Annie – AG2R LA MONDIALE
HUYNH Victor – RATP	TODTLEBEN Kathy – GROUPE BPCE
JUGUIN Thibault – AIR FRANCE KLM	VAYSETTES Jérôme – ACCOR
KIBLER Fabrice – PÔLE EMPLOI	VARY Claude – ADP
LAFARGUE François – ICADE	VERNE Xavier – SNCF

Nous remercions également vivement les intervenants qui ont nourri la réflexion de cette *task force* :

- **Thibault JUGUIN**, Référent Environnement IT, Conseil QSE, Air France KLM
- **Abdelfattah BEKKALI**, Responsable HSE et Développement Durable chez Informatique CDC - Groupe Caisse des Dépôts

Ce document a été co-construit et co-rédigé par **Flora Fischer** (Cigref), **Julie Rudowicz** (ENEDIS), **Pauline Guillemart** (ENEDIS) avec la contribution de tous les participants et la validation du comité de relecture composé de **Sousan Dowlatshahi** (BNP PARIBAS), **Glawdys Mampouya** (CRÉDIT AGRICOLE) et **Annie Steinmetz** (AG2R LA MONDIALE) que nous remercions tout particulièrement.

## ÉDITO

Peut-on encore, en 2023, lancer un projet SI sans se préoccuper de sa contribution à la RSE et de son impact Numérique Responsable ? Quelles sont les bonnes questions à se poser pour justement, engager un tel projet en toute connaissance de cause ? Et d'ailleurs, comment évaluer ces impacts *a priori* alors qu'il est déjà tellement compliqué de les mesurer en phase de *RUN* ?

Autant, nous savons de longue date mesurer un *Business Case* et un *Pay Back Ratio*, autant l'empreinte environnementale et sociétale est un sujet sur lequel nous avons encore trop peu d'expérience. Mais aujourd'hui en tant que commanditaire, **comment prendre une décision d'engagement sans intégrer cet aspect RSE ou « Numérique Responsable » (NR) et comment, en tant que DSI, expliciter cette empreinte ?**

Éco-concevoir un produit IT est déjà une pratique vertueuse, mais questionner la pertinence d'un projet SI au regard de la RSE, avant même de l'engager, ainsi que tout au long de son déploiement, permet de passer à la vitesse supérieure. La nécessité de disposer d'un outil concret pour analyser les projets SI au regard de ces nouvelles exigences, pour les comparer entre eux, pour nous *benchmarker* les uns les autres, nous a conduits à lancer une *Task Force* dont l'objet était de co-construire une méthodologie et une grille d'analyse afin de les partager avec tous les membres du Cigref.

Nos travaux se sont voulus pragmatiques et nous avons ainsi pu établir un **compromis entre précision des critères et facilité d'utilisation opérationnelle**. Nous avons pensé ce livrable pour qu'il réponde à la règle des 3U : utile, utilisable, utilisé.

Nous sommes aujourd'hui à la fois fiers et modestes. Fiers d'avoir su construire collectivement un outil opérationnel répondant à la question posée, outil qui va nous permettre de **progresser dans la prise en compte des enjeux RSE et NR dans la gouvernance de nos projets SI**. Et modestes, car nous savons qu'il s'agit d'une pierre à polir, qui n'a pas encore subi l'épreuve du feu, et qui nécessitera de revenir probablement plusieurs fois sur l'établi afin d'y être peaufinée au gré des retours d'expérience.

Nous avons apprécié l'engagement de nombreux membres du Cigref, la richesse et l'authenticité des échanges au sein de la *Task Force* qui ont permis le partage des retours d'expérience instructifs et des initiatives inspirantes lancés dans nos différentes organisations, sous la houlette de Flora FISCHER, directrice de mission au sein du Cigref, qui a assuré l'animation et facilité la synthèse des travaux.

Nous espérons que cette première version d'un « RSE-NR Case » contribuera à faire émerger demain au sein de nos entreprises respectives, une gouvernance des projets SI éclairée de critères RSE-NR et nous vous donnons rendez-vous d'ici quelques mois afin de partager un premier retour d'expérience.

**Serge Mercadier**, Back Office and Energy Transition IT Manager à **Enedis**,  
au nom des membres de la *Task Force*, que je remercie.

## SYNTHÈSE

La prise en compte des enjeux de la RSE est un sujet qui irrigue de plus en plus les instances de décisions des grandes organisations. Le rapport du Cigref « [Politique RSE au sein de l'IT](#) » (2021/2022) en fait mention, en abordant la question sous l'angle de la **contribution de la DSI à la politique RSE de l'entreprise** en particulier sur les thématiques sociales et environnementales, à travers la mise en place d'une stratégie « numérique responsable », dans les pratiques internes de la DSI, mais aussi au profit des autres directions ainsi que pour ses clients finaux.

Afin de mettre en pratique et décliner les recommandations de ce rapport, la prise en compte des enjeux RSE dans le processus d'engagement d'un projet IT nous est apparu essentiel. Cela fait même partie des prérogatives dans le guide de bonnes pratiques final du rapport susmentionné. C'est dans ce contexte que le Cigref a rassemblé ses membres autour d'une task force intitulée « **Critères de décision RSE à intégrer dans le processus d'engagement des projets IT** » pilotée par **Julie Rudowicz**, Responsable Domaine SI RSE, coordinatrice de la démarche Numérique Responsable chez Enedis et **Serge Mercadier**, Back Office and Energy Transition IT Manager à Enedis, afin d'élaborer de manière collaborative un outil d'évaluation qualitatif des critères RSE à intégrer dans les projets IT.

Cette réflexion **opérationnelle**, dédiée à la prise en compte des enjeux RSE **dans la phase amont des projets IT**, a été structurée à partir d'un **modèle proposé par Enedis**. Cet outil a pour objectif de permettre aux équipes projet de **s'autoévaluer et de questionner les enjeux de RSE dès le lancement d'un projet IT**. Les trois axes traités sont 1. Impact environnemental, 2. Impact social et sociétal, 3. Gouvernance.

La conviction partagée au sein du groupe de travail est que la **RSE devrait pouvoir être prise en compte dans l'évaluation des projets de la même manière que l'objectif financier**. Les participants ont cependant bien conscience que les projets doivent déjà répondre à plusieurs processus d'évaluation parfois longs et minutieux. Cet outil d'évaluation ne doit donc pas obérer la capacité à engager un projet IT. Il peut être utilisé, dans un premier temps, **comme un outil de sensibilisation**, dont la vocation est **de susciter le questionnement et d'identifier des axes d'amélioration**. Il convient de veiller à ce que son utilisation soit simple, compréhensible et accessible à tous.

Cet outil d'évaluation se présente sous forme d'un tableur excel à remplir et se décline comme suit :

- Un onglet **“Mode opératoire”** décrivant le mode de fonctionnement de l'outil ;
- Un onglet **“Grille d'évaluation”** intégrant la description des critères RSE et leur notation allant de 1 (faible maturité) à 4 (forte maturité) ;
- Un onglet **“Synthèse et Graphique”** calculé à partir de la grille renseignée avec une représentation visuelle des résultats des notations ;
- Un onglet **“Commentaires”** permettant de regrouper et visualiser l'ensemble des commentaires par axes RSE, et de formuler une conclusion générale ou un avis.

[Lien vers l'outil d'évaluation](#)

Cet outil est mis à disposition de tous, chaque entreprise est libre de l'utiliser et de l'adapter à son contexte, et il pourra faire l'objet d'un suivi, dans le cadre de l'activité du Cigref, pour identifier les principaux leviers et obstacles qui persistent afin d'améliorer l'outil, si besoin, de manière collégiale et itérative.



*Au service de la croissance économique et de la compétitivité de nos membres, grandes entreprises et administrations publiques françaises, utilisatrices de solutions et services numériques, par la réussite du numérique*

*Le Cigref est un réseau de grandes entreprises et administrations publiques françaises qui a pour mission de développer la capacité de ses membres à intégrer et maîtriser le numérique. Par la qualité de sa réflexion et la représentativité de ses membres, il est un acteur fédérateur de la société numérique. Association loi 1901 créée en 1970, le Cigref n'exerce aucune activité lucrative.*

*Pour réussir sa mission, le Cigref s'appuie sur trois métiers, qui font sa singularité.*

**Appartenance**

*Le Cigref incarne une parole collective des grandes entreprises et administrations françaises autour du numérique. Ses membres partagent leurs expériences de l'utilisation des technologies au sein de groupes de travail afin de faire émerger les meilleures pratiques.*

**Intelligence**

*Le Cigref participe aux réflexions collectives sur les enjeux économiques et sociétaux des technologies de l'information. Fondé il y a près de 50 ans, étant l'une des plus anciennes associations numériques en France, il tire sa légitimité à la fois de son histoire et de sa maîtrise des sujets techniques, socle de compétences de savoir-faire, fondements du numérique.*

**Influence**

*Le Cigref fait connaître et respecter les intérêts légitimes de ses entreprises membres. Instance indépendante d'échange et de production entre praticiens et acteurs, Il est une référence reconnue par tout son écosystème.*

[www.cigref.fr](http://www.cigref.fr)  
21 av. de Messine, 75008 Paris  
+33 1 56 59 70 00  
[cigref@cigref.fr](mailto:cigref@cigref.fr)